RAPPORT DE PROGRESSION ANNUEL REDD+ (avec une mise à jour semi-annuelle)

Pays : [BURKINA FASO]
Période : [15 Aout 2014- 15 Aout 2015]

Contexte: Ce cadre méthodologique de rapport annuel national a été élaboré en cohérence avec la structure du cadre méthodologique de suivi évaluation du FCPF et son cadre logique et cadre de mesure des performances (CMP), afin de faciliter et de systématiser l'analyse des données. Le rapport semi-annuel national doit fournir à l'équipe de gestion du Fonds du FCPF (FMT) des indications des progrès de pays REDD + dans la réalisation de leurs activités de préparation et de mise en œuvre de leurs programmes de réduction d'émissions dans le temps, de manière à ce que les données soient facilement consolidées et de fournir des indications sur le niveau de réalisation des résultats et impacts tels que définis dans le cadre M & E du FCPF.

Préparation du rapport: les rapports nationaux soumis doivent puiser dans le pays M & E pour la REDD + (volet 6 de R-PP) et devraient être préparés en consultation avec les membres des groupes de travail REDD+ ou organismes équivalents. Les contributions des parties prenantes y compris les adresses IP et les OSC devraient être intégrés dans les rapports nationaux, et des points de vue divergents indicatifs de l'absence de consensus sur les questions spécifiques doivent être consignés dans le rapport des pays.

Calendrier du rapport: Il est prévu que les rapports annuels d'avancement de pays soient soumis au FMT le 15 Août de chaque année. Le rapport doit se baser sur une auto-évaluation des progrès. Une mise à jour de ce rapport pays sera également présentée le 15 Mars de chaque année.

---

1. Résumé du rapport

Description brève de l'appui du FCPF dans le pays (sous forme de tirets lister les activités financées par le FCPF uniquement). Les informations doivent résumer les progrès accomplis, les tâches clé accomplies, avec un accent sur les résultats de haut niveau et les problèmes soulevés durant cette période. Des éclaircissements sur les prochaines étapes dans la période qui suit sont également souhaités.

Résumé :

-Composante 1 : Renforcer la gouvernance REDD+ et la gestion des forêts

-Composante 2 : Développer une Stratégie Nationale REDD+

-Composante 3 : Coordination, Communication et suivi de l'état de préparation.

2. Principales tâches effectuées et résultats obtenus durant la période

Données qualitatives et quantitatives sur les progrès effectués en fonction des résultats attendus.

La section ci-dessous doit fournir des données qualitatives et quantitatives sur les progrès effectués amenant aux résultats attendus dans les paragraphes suivants. L'information doit être fournie de manière cumulative. Si les informations demandées ne sont pas disponibles ou non pertinentes au moment de la déclaration, utiliser la mention « ne pas appliquer – na »

Montant des investissements (non-FCPF) reçus au cours du processus R-PP (*FCPF M&E Framework Indicator I.2.B.i.*):	
Source:	**Montant accordé: «ne pas appliquer-na »**
Source:	**Montant accordé: « ne pas appliquer-na »**
Source:	**Montant accordé: «ne pas appliquer-na »**
Montant des investissements (non-FCPF) reçus au cours de la mise en place des activités pertinentes dans le cadre de l'ER Programme (ex : FIP, bailleurs bilatéraux, secteur privé). (*FCPF M&E Framework Indicator I.2.B.i.*):	
Source:	**Montant accordé: « ne pas appliquer-na »**
Source:	**Montant accordé: «ne pas appliquer-na »**
Source:	**Montant accordé: «ne pas appliquer-na »**

Décrire la manière dont les parties prenantes participent et sont engagées dans le processus de décisions de la REDD *(FCPF M&E Framework Indicator I.3.A):*
Fournir des exemples de comment les IPs et CSOs sont représentés dans les arrangements institutionnels de la REDD+ au niveau national. La REDD+ Burkina comprend la Plateforme Nationale REDD+/GDT(Gestion Durable des Terres) Le Comité National REDD+ Les Comités Régionaux REDD+ Les Comités Communaux REDD+ A l'intérieur de ces instances figure en bonne place le Réseau des OSC sur les changements climatiques les représentants de l'administration (Min Environnement, Min Administration Territoriale et Décentralisation, Min Agriculture, Min Ressources Animales, Min Promotion du Genre, Min Energie etc..) Au Burkina Faso, les parties prenantes participent de manière très active à la mise en place du processus d'élaboration de la Stratégie Nationale REDD+ . De manière spécifique, les OSC en matière de changement climatique s'investissent dans la mise en œuvre du DGM. Dans le cadre du DGM, une Plateforme Nationale des OSC pour les Changements Climatiques et le Développement Durable a été mise en place.

Exemples de plateformes de parties prenantes engagées dans le pays qui se rencontrent régulièrement pour discuter et fournir des inputs au processus de préparation REDD+ *(FCPF M&E Framework 3.2.a.)*:	
Fréquence:	

Exemples des ressources rendues disponibles pour permettre la participation active des IPs , CSOs et communautés locales dans la préparation nationale à la REDD+.

Nombre et type de réformes politiques initiées, complètes ou en cours en accord avec les standards REDD+ si existants *(FCPF M&E Framework Indicator I.3.B.):*

Nombre et type de réformes politiques durant la période du rapport qui sont:

En cours: l'élaboration d'une étude en vue d'adapter le Code Forestier au cadre juridique de la REDD+ en particulier, et une revue du cadre législatif et règlementaire en général pour prendre en compte la REDD+.

En cours : Une étude pour intégrer la REDD+ dans les Plans de Développement Communaux PCD), Plans de Développement Régionaux (PRD), les Plans d'Aménagement et de Gestion (PAG) et la Gestion Participative des Forêts.

Intégration de la REDD+ dans la Politique Nationale de Développement Durable

Intégration de la REDD+ dans le Programme National du secteur Rural (PNSR).

Intégration de la REDD+ dans la Stratégie de Croissance Accélérée pour le Développement Durable (SCADD).

Complètes:

Décrire ces réformes politiques:

Les réformes politiques contribuent à la luttent contre la pauvreté. Elles sont caractérisées par :
La croissance et la viabilité d'une économie sobre en carbone ;
La promotion de modes de consommation et de production durables ;
La recherche de l'équité sociale.

La conception de la stratégie nationale REDD+ traite des indicateurs pour l'amélioration des conditions de vie des populations locales et pour la conservation de la biodiversité. (*FCPF M&E Framework Indicator 3.B.)*:

Donner des exemples de la façon dont la stratégie nationale REDD aborde les moyens de subsistance des communautés locales et la conservation de la biodiversité.

La Stratégie Nationale REDD+ va mettre l'accent sur la reforestation en valorisant les espèces locales, la diminution progressive des pressions sur la forêt à travers la promotion des foyers améliorés (5500 foyers améliorés sur les sites REDD+) et du dispositif du biodigesteur.

L'accent sera porté sur l'exploitation rationnelle et la valorisation des Produits Forestiers Non Ligneux à travers l'implication des associations de femmes et de jeunes. Une telle approche

permet d'améliorer les revenus des populations rurales et de lutter contre la pauvreté.

3. Progrès réalisés au niveau des sous-composantes du RPP

3.1. Progrès réalisés dans la Readiness REDD+

Comme synthèse des évaluations des livrables suivants, décrire brièvement ici les progrès réalisés au cours de la période considérée dans l'élaboration de la Readiness du pays (FCPF M & E Cadre des indicateurs 1.A.): jusqu'à 300 mots si possible.

Progrès réalisés au cours de la période considérée dans l'élaboration de la Readiness du pays :

- 8 vagues sont prévues pour être conduites au cours du processus de consultation.
-
- Le consultant est déjà recruté et a déposé un premier rapport sur les textes la méthodologie et les outils nécessaires pour la conduite des vagues de consultation. Il a amorcé une deuxième étape de recrutement des firmes et de formation des acteurs impliqués.

Indiquer laquelle des composantes ou sous composantes du RPP du pays a reçu l'appui du FCPC à travers l'accord de don de préparation (>3.4 million USD)		
Composantes	**Sous-composantes**	**Appui du FCPF (Oui/Non)**
1. Organisation et Consultation	1a. Dispositifs nationaux de gestion de la participation	Oui
	1b. Consultation et Participation des parties prenantes	Oui
2. Stratégie de préparation à la REDD+	2a. Evaluation de l'utilisation des terres, de la politique forestière et de la gouvernance	Non
	2b. Options stratégiques de la REDD+	Oui
	2c. Cadre de mise en œuvre	Oui
	2d. Impacts environnementaux et sociaux	Non
3. Développement d'un scénario de référence		Non
4. Conception d'un système de suivi des	4a. Système national de suivi des forêts	Oui
	4b. Système d'information sur les bénéfices	Non

forêts (MRV et sauvegardes)	multiples, autres impacts, la gouvernance et les sauvegardes.	

Niveau d'accomplissement global des résultants prévus/envisagés en accord avec le don de préparation financé par le FCPF (>3.4 million USD) *(FCPF M&E Framework 1.3.b.)*:		
Résultats prévus/envisagés:	Niveau d'accomplissement[1]:	Evaluation[2]: *Progrès significatifs* *Bonne progression mais sujet encore à* *Développement requis* *Pas encore de progrès enregistrés* *Non Applicable* *Justification*: Le financement est en train de se mettre en place au plan fiduciaire.

[1] *Les pays sont censés fournir des données sur le niveau global de la réalisation des étapes prévues tel que défini dans leur accord de don de la Readiness, et, le cas échéant, sur leur accord de don supplémentaire pour un don additionnel de 5 millions de dollars. Par exemple, pour leur accord de don de la Readiness, (> 3,4 millions de USD), les pays doivent fournir des données sur (i) l'appui à la coordination du processus de préparation REDD + et consultations des parties prenantes; (Ii) la contribution à la conception d'une stratégie nationale REDD +; et (iii) la préparation d'un scénario de référence national pour la REDD +.*

[2] *Le niveau de réalisation des jalons prévus selon le don RF approuvé sera résumé par les progrès réalisés liés à la synthèse d'une réalisation globale, qualitative exprimée selon un code quatre couleurs et ensuite expliqué. Dans le cas où l'évaluation n'est pas applicable, un cinquième code couleur "non applicable" peut être sélectionné.*

Ce code couleur est basé sur le système contenu dans le Cadre d'évaluation du R-Package.

Degré de réalisation des étapes prévues par composante R-PP et sous-composante (FCPF M & E cadre 1.3.c.). Les pays sont censés évaluer les progrès vers la mise en œuvre de la sous-composante du R-PP une fois par an, dans le cadre des rapports soumis avant le 15 Août de chaque année

	Sous-composante	**Progrès par rapport aux objectifs annuels**		**Evaluation[3]** ***(Sélectionner la couleur adéquate)***
		Résultats prévus	Accomplissements	
Composante 1 du R-PP –Organisation et Consultation	**<u>Sous-composante 1a</u>** – Dispositifs Nationaux de gestion REDD+ *<u>Objectif :</u> mettre en place un cadre institutionnel national de préparation pour gérer et coordonner les activités REDD+ tout en intégrant REDD+ dans des stratégies plus larges* *<u>Critères Pays d'auto-évaluation</u>: (i) crédibilité et transparence; (ii) mandate et budget opérationnels; (iii) mécanisme de coordination multi-sectoriel et collaboration inter-sectorielle; (iv)capacité de supervision technique; (v) capacité de gestion de fonds; (vi) mécanisme de recours et de gestion des plaintes*			<table><tr><td></td><td></td><td>Progrès significatifs</td></tr><tr><td>*</td><td></td><td>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</td></tr><tr><td></td><td></td><td>Développement requis</td></tr><tr><td></td><td></td><td>Pas encore de progrès enregistrés</td></tr><tr><td></td><td></td><td>Non Applicable</td></tr></table> *Justification :* L'Unité Fiduciaire du PIF est opérationnelle et saura gérer les Fonds FCPF avec éfficacité et transparence.

[3] *Le niveau de réalisation des étapes prévues par composante R-PP devrait être auto-évalué et rapporté, ainsi que résumé par les scores de progrès liés à la synthèse de cette réalisation globale, qualitative exprimée selon un code quatre couleurs, puis brièvement expliqué. Dans le cas où l'évaluation n'est pas applicable, un cinquième code couleur «non applicable» peut être sélectionné. Ce code couleur est basé sur le système contenu dans le Cadre d'évaluation du R-Package., les critères d'évaluation R-Package sont destinés à aider les pays à identifier, planifier et suivre leurs progrès dans la Readiness avec les aspects fondamentaux et les résultats escomptés des activités de préparation de la Readiness contenues dans le Cadre d'évaluation R-Package.*

<table>
<tr><th rowspan="2"></th><th rowspan="2">Sous-composante</th><th colspan="2">Progrès par rapport aux objectifs annuels</th><th rowspan="2">Evaluation[3]
(Sélectionner la couleur adéquate)</th></tr>
<tr><th>Résultats prévus</th><th>Accomplissements</th></tr>
<tr><td></td><td><u>Sous-composante 1b</u> –
Consultation et Participation des parties prenantes

<u>Objectif:</u> consultation et large participation des parties prenantes clés pour les futurs programmes REDD +, pour assurer la participation des différents groupes sociaux, la transparence et la responsabilisation de la prise de décision

<u>Critères Pays d'auto-évaluation:</u> (i) la participation et l'engagement des principales parties prenantes; (ii) les processus de consultation; (iii) le partage de l'information et de l'accessibilité à l'information; (iv) la mise en œuvre et la divulgation publique des résultats de la consultation</td><td></td><td></td><td><table>
<tr><td></td><td></td><td>Progrès significatifs</td></tr>
<tr><td></td><td></td><td>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</td></tr>
<tr><td></td><td></td><td>Développement requis</td></tr>
<tr><td></td><td></td><td>Pas encore de progrès enregistrés</td></tr>
<tr><td></td><td></td><td>Non Applicable</td></tr>
</table>
Justification :

<u>Le consultant des vagues de consultation est déjà recruté et a déjà présenté un premier rapport.</u></td></tr>
</table>

Composante 2 du R-PP– Stratégie de préparation à la REDD+	**<u>Sous-composante 2a</u>**: Evaluation de l'utilisation des terres, de la politique forestière et de la gouvernance *<u>Objectif:</u> identification des principaux moteurs de la déforestation et / ou la dégradation des forêts, ainsi que les activités concernant la conservation, la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestier* *<u>Critères Pays d'auto-évaluation:</u> (i) l'évaluation et l'analyse; (ii) la hiérarchisation des moteurs / obstacles directs et indirects à l'augmentation/amélioration du couvert forestier; (iii) les liens entre moteurs / obstacles et les activités de REDD +; (iv) des plans d'action pour traiter des droits relatifs aux ressources naturelles, au régime foncier, à la gouvernance; (v) les implications pour le droit et la politique forestière*			<table><tr><td></td><td></td><td>Progrès significatifs</td></tr><tr><td></td><td></td><td>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</td></tr><tr><td></td><td></td><td>Développement requis</td></tr><tr><td></td><td></td><td>Pas encore de progrès enregistrés</td></tr><tr><td></td><td></td><td>Non Applicable</td></tr></table> *Justification :* *Des études sont en cours en vue d'identifier les moteurs de la déforestation et l'augmentation du couvert forestier.*

<table>
<tr><th rowspan="2"></th><th rowspan="2">Sous-composante</th><th colspan="2">Progrès par rapport aux objectifs annuels</th><th rowspan="2">Evaluation[3]
(Sélectionner la couleur adéquate)</th></tr>
<tr><th>Résultats prévus</th><th>Accomplissements</th></tr>
<tr><td></td><td><u>Sous-composante 2b</u>: Options stratégiques de REDD+

<u>Objectif:</u> Mettre en place un ensemble de politiques et programmes de lutte contre les causes de la déforestation et / ou la dégradation des forêts

<u>Critères Pays d'auto-évaluation:</u> (i) la sélection et la hiérarchisation des options stratégiques de REDD +; (ii) l'évaluation de faisabilité; (iii) les implications pour les options stratégiques sur les politiques sectorielles existantes</td><td></td><td></td><td>
<table>
<tr><td></td><td></td><td>Progrès significatifs</td></tr>
<tr><td></td><td></td><td>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</td></tr>
<tr><td>●</td><td></td><td>Développement requis</td></tr>
<tr><td>✖</td><td></td><td>Pas encore de progrès enregistrés</td></tr>
<tr><td></td><td></td><td>Non Applicable</td></tr>
</table>
Justification : Début du processus de préparation de la Stratégie Nationale REDD+ avec le recrutement d’un expert REDD+et le démarrage des vagues de consultation.
</td></tr>
</table>

	Sous-composante	Progrès par rapport aux objectifs annuels		Evaluation[3] *(Sélectionner la couleur adéquate)*
		Résultats prévus	Accomplissements	
	<u>Sous-composante 2c</u>: Cadre de mise en œuvre de la REDD+ *<u>Objectif</u> : Mettre en place des cadres institutionnel, économique, juridique et de gouvernance crédibles et transparents nécessaires pour mettre en œuvre les options stratégiques de REDD +* *<u>Critères Pays d'auto-évaluation:</u> (i) l'adoption et la mise en œuvre de la législation / réglementation; (ii) des lignes directrices pour la mise en œuvre; (iii) mécanisme de partage des avantages; (iv) registre national et de la surveillance du système REDD + et activités REDD +*			<table><tr><td></td><td></td><td>*Progrès significatifs*</td></tr><tr><td></td><td></td><td>*Bonne progression mais sujet encore à amélioration*</td></tr><tr><td>🟠</td><td></td><td>*Développement requis*</td></tr><tr><td>❌</td><td></td><td>*Pas encore de progrès enregistrés*</td></tr><tr><td></td><td></td><td>*Non Applicable*</td></tr></table> *Justification : Début du processus de préparation de la Stratégie Nationale REDD+ avec le recrutement d'un expert REDD+et le démarrage des vagues de consultation*

<table>
<tr><th rowspan="2"></th><th rowspan="2">Sous-composante</th><th colspan="2">Progrès par rapport aux objectifs annuels</th><th rowspan="2">Evaluation[3]
(Sélectionner la couleur adéquate)</th></tr>
<tr><th>Résultats prévus</th><th>Accomplissements</th></tr>
<tr><td></td><td><u>Sous-composante 2d</u>: Impacts sociaux environnementaux

<u>Objectif:</u> Assurer la conformité avec l'approche commune et préparer un Cadre de gestion environnementale et sociale spécifique national(CGES)

<u>Critères Pays d'auto-évaluation:</u> (i)) analyse des questions de sauvegarde sociales et environnementales; (ii) la conception de la stratégie REDD + par rapport aux impacts; (iii) Cadre de gestion environnementale et sociale</td><td></td><td></td><td>
<table>
<tr><td></td><td></td><td>Progrès significatifs</td></tr>
<tr><td></td><td></td><td>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</td></tr>
<tr><td>●</td><td></td><td>Développement requis</td></tr>
<tr><td>✖</td><td></td><td>Pas encore de progrès enregistrés</td></tr>
<tr><td></td><td></td><td>Non Applicable</td></tr>
</table>
Justification : Début du processus de préparation de Stratégie Nationale REDD+ avec le recrutement de l'expert REDD+et le demarrage des vagues de consultation.
</td></tr>
</table>

	Sous-composante	Progrès par rapport aux objectifs annuels		Evaluation[3] *(Sélectionner la couleur adéquate)*
		Résultats prévus	Accomplissements	
Composante 3 du R-PP – Scenario de référence / Niveau de référence	**<u>Composante 3</u>** – Scénario de référence et niveau de référence *<u>Objectif:</u> Développement de l'approche générale pour établir un NERF / NRF* *<u>Critères Pays d'auto-évaluation:</u> (i) la démonstration de la méthodologie; (ii) l'utilisation des données historiques, et ajustées aux circonstances nationales; (iii) la faisabilité technique de l'approche méthodologique, et la cohérence avec les orientations et lignes directrices de la CCNUCC / GIEC.*			☐ ☐ *Progrès significatifs* ☐ ☐ *Bonne progression mais sujet encore à amélioration* ● ☐ *Développement requis* ✖ ☐ *Pas encore de progrès enregistrés* ☐ ☐ *Non Applicable* Justification : Début de préparation de la Stratégie Nationale REDD+ avec le recrutement de l'expert REDD+ et recrutement en cours d'un consultant pour l'élaboration d'un plan d'action MNV, MNV détaillé et le scénarioo de référence

	Sous-composante	Progrès par rapport aux objectifs annuels		Evaluation[3] *(Sélectionner la couleur adéquate)*
		Résultats prévus	Accomplissements	
Composante 4 du R-PP : Système de suivi des forêts et Sauvegardes	**<u>Sous-composante 4a</u>**: Système National de Suivi des Forêts *<u>Objectif:</u> Concevoir et développer un système de surveillance des forêts opérationnel et décrire l'approche pour améliorer le système au fil du temps* *<u>Critères Pays d'auto-évaluation:</u> (i) la documentation de l'approche de surveillance; (ii) la démonstration de la mise en œuvre précoce; (iii) les arrangements institutionnels et capacités en matières de forêts.*			✓ *Progrès significatifs* ⚠ *Bonne progression mais sujet encore à amélioration* ● *Développement requis* *Pas encore de progrès enregistrés* *Non Applicable* Justification : Mise en place d'un Comité National de Surveillance et d'Information sur la Forêt. Recrutement en cours d'un consultant pour l'élaboration d'un plan d'action MNV, MNV détaillé et le scénarioo de référence

<table>
<tr><th rowspan="2"></th><th rowspan="2">Sous-composante</th><th colspan="2">Progrès par rapport aux objectifs annuels</th><th rowspan="2">Evaluation[3]
(Sélectionner la couleur adéquate)</th></tr>
<tr><th>Résultats prévus</th><th>Accomplissements</th></tr>
<tr><td></td><td><u>Sous-composante 4b</u>: Système d’information sur les bénéfices multiples, autres impacts, la gouvernance et les sauvegardes.

<u>Objectifs</u>: préciser les aspects non-carbones prioritaires pour la surveillance par le pays

<u>Critères Pays d'auto-évaluation</u>: (i) l'identification des aspects non-carbone pertinents et les questions sociales et environnementales; (ii) le suivi, le reporting et le partage de l'information; (iii) Les arrangements institutionnels et les capacités – les sauvegardes</td><td></td><td></td><td>
<table>
<tr><td></td><td></td><td>Progrès significatifs</td></tr>
<tr><td></td><td></td><td>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</td></tr>
<tr><td>🟠</td><td></td><td>Développement requis</td></tr>
<tr><td>❌</td><td></td><td>Pas encore de progrès enregistrés</td></tr>
<tr><td></td><td></td><td>Non Applicable</td></tr>
</table>
Justification : Recrutement en cours d’un consultant pour l’élaboration d’un plan d’action MNV, MNV détaillé et le scénarioo de référence</td></tr>
</table>

Taux de décaissement du don de préparation du FCPF à la REDD (>3.4 million USD) en pourcentage *(FCPF M&E Framework 1.3.d.)*:		
	Taux	Suivi
Don RF- taux de décaissement vs. Décaissements prévus		*Sélectionnez l'icône correspondant* [ ] [ ] *Près de 10% de variance avec planification* [ ] [ ] *Entre 10-25% de variance avec* [ ] [ ] *Entre 25-40% de variance avec* [ ] [ ] *Plus de 40% de variance* [N/A] [ ] *Non Applicable*

Taux de décaissement du budget total R-PP en pourcentage *(FCPF M&E Framework 1.3.d.)*:		
	Taux	Suivi
Taux de décaissement total du Budget R-PP vs décaissements prévus (y compris d'autres sources de financement et de subvention de préparation du FCPF)		*Sélectionnez l'icône correspondant* [ ] [ ] *Près de 10% de variance avec planification* [ ] [ ] *Entre 10-25% de variance avec* [ ] [ ] *Entre 25-40% de variance avec* [ ] [ ] *Plus de 40% de variance* [N/A] [ ] *Non Applicable*

3.2. Engagement des parties prenantes dans l'approche REDD+

Exemples des actions/activités dans/pour lesquelles les IPs, CSOs, et communautés locales communautés participent activement, si existantes *(FCPF M&E Framework 3.1.a.)*:	
Action/activité:	Décrire la participation des IP, CSO et communautés locales : La participation des IP des OSC consistera en des réunions avec le consultant et les firmes au niveau régional et local (villages) dans le cadre des vagues de consultation Les échanges se focaliseront dans un premier temps sur l'information intensive et la sensibilisation sur les changements climatiques, à travers des outils et une méthodologie appropriés. Puis, ils porteront progressivement sur les autres thématiques contenues dans la R-PP.

Nombre de représentants nationaux IP et CSO REDD (hommes/femmes) ayant été formés avec succès par les programmes du FCPF*(FCPF M&E Framework 3.1.b.)*:					
Lister les formations qui ont eu lieu	Durée (nb de jours)	Nb de participants Nb d'hommes / Nb de femmes			*Objectifs en termes de nombre d'hommes et de femmes formés par pays*
			N/A		*Non Applicable*

3.3. Partage des connaissances

Le pays a-t-il développé et publié des documents/produit permettant le partage des connaissances REDD+ avec le soutien du FCPF :	
Oui/Non:	Fournir une liste des publications des connaissances REDD+, si existantes, Durant la période couverte par ce rapport :

Combien de personnes ont pu avoir accès à ces ressources documentaires (connaissance REDD), si existantes :
Nombre total par ressource documentaire: Nb d'hommes: Nb de femmes:

Est-ce que des experts nationaux ont pu/déjà participé à des activités (d'apprentissage) Sud-Sud ? Si oui, combien (hommes et femmes) ?		
Oui/Non:	Lister les activités d'apprentissage Sud-Sud	NB d'hommes:(représentants IP/CSO, représentants du secteur public) NB de femmes:(représentants IP/CSO, représentants du secteur public)

4. Problématiques, défis et risques

Cette section doit présenter des problèmes, des difficultés ou des contraintes rencontrées par le pays à réaliser des progrès pour atteindre les résultats attendus de la REDD + (produits, résultats et impacts possibles) ainsi que les principales causes et leur effet attendu sur le plan de travail. Les actions qui ont été menées pour surmonter ou gérer ces contraintes / défauts / problèmes identifiés doivent être indiquées. Chaque problème / contrainte doit être déclaré sous forme de points séparés, avec les changements proposés associés à la planification du travail pour les six mois / 1 an à venir pour y remédier, comme il convient.

Il est prévu que le pays surveille les changements dans les hypothèses qui sous-tendent la logique d'intervention du FCPF au niveau national et d'autres risques importants qui pourraient survenir. Cette section doit expliquer à travers un récit tout changement dans le niveau de risque associé aux différentes hypothèses, ou de décrire de nouveaux risques qui peuvent avoir émergé ayant une incidence considérable sur le travail de planification nationale en matière de soutien du FCPF pour l'année prochaine et au-delà, ainsi que les mesures connexes nécessaires pour répondre à ce changement.

Le Burkina Faso est le seul pays sahélien engagé dans le processus REDD+. Un des atouts du Burkina Faso est la consolidation de l'approche participative et inclusive des communautés développées et mis en œuvre depuis près de trois décennies.

Le processus REDD+ est mené concomitamment avec le processus PIF. Cette approche est originale et est salué par l'ensemble des partenaires.

Toutefois, les contraintes sont liées à la question de la déforestation, le bois énergie, la question foncière, les feux de brousse et celui des pâturages en rapport avec les activités agricoles .

En terme de défis et de risques, l'on constate que les attentes des communautés sont très fortes par rapport au concept REDD+. Il convient pour le PIF/REDD+ d'être à la hauteur de ces défis pour ne pas émousser l'enthousiasme des communautés.

5. Principales leçons apprises

Fournir les informations sur les leçons importantes apprises depuis le début du processus de préparation à la REDD+.

On attend de cette section qu'elle soit assez substantielle en faisant référence aux différentes leçons apprises, documents d'analyse développés, et / ou aux expériences faites traitant des questions particulières de la REDD +.

Les principales leçons apprises sont :

- L'enthousiasme des communautés locales à participer au processus REDD+ ;

- La valorisation des savoirs et savoir-faire locaux dans le processus de construction de la Stratégie Nationale REDD+ ;

  Le partage des connaissances et des expériences sur le processus de construction de la REDD+ avec les pays qui ont évolué dans le processus ;

- La présentation de l'expérience REDD+ du Burkina Faso comme une expérience originale sur la tryptique adaption, atténuation, lutte contre la pauvreté.